

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie Thibault

<https://www.cadre21.org/membres/c0d4c283a2d575133793f377>

Date d'obtention : 2020-11-06 16:33:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un élève vient nous voir pour signaler une situation de sextage nous devons:

1. Rassurer l'élève qui vient nous voir et la victime et les soutenir durant le processus
2. Déclencher rapidement le protocole Sexto et compléter la grille d'évaluation avec l'élève qui est venu nous voir pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue
3. Vérifier l'information avec les autres élèves qui sont au courant ou impliqués dans l'incident (compléter la grille d'évaluation avec chacun des élèves)
4. Confisquer les appareils électroniques si on croit qu'il contient du contenu de pornographie juvénile
5. S'assurer que l'élève éteint son appareil et en sa présence le placer dans un sac scellé (ne jamais regardé le contenu du téléphone)
6. Communiquer avec le policier éducateur
7. Communiquer avec les parents rapidement pour leur expliquer la situation et notre protocole d'intervention

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Le sextage a des conséquences importantes et étendus non seulement pour la victime et l'instigateur mais pour tous ceux qui en sont témoins (amis, parents, pairs). Les victimes regrettent souvent leur geste et ressentent de la honte et de la culpabilité et a un impacte sur leur estime de soi. De plus, nos élèves ne comprennent pas toujours l'étendus de leurs actions. Ils ne savent pas que le sextage peut constituer une forme de pornographie juvénile et qu'ils s'exposent à commettre plusieurs infractions criminelles. Il est important de bien rassurer l'élève qui vient nous voir et d'évaluer rapidement la situation pour arrêter la propagation des images et ainsi aider à protéger non seulement la victime mais tous les élèves impliqués. La gestion des cas de sextage requière des actions concertés et la trousse Sexto peut nous aider bien coordonner nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Toutes les étapes peuvent être délicate. Dès le signalement - qui peut être difficile et engendrer des sentiments de honte de la part de l'élève qui vient faire le signalement jusqu'à la communication avec les parents qui seront évidemment ébranlé pour cette situation. Cependant, pour moi l'étape la plus délicate c'est lors des interventions avec les instigateurs. Même si dans la majorité des cas, nous serons en présence d'un acte impulsif, il arrive que nous nous sommes face à des situations où il pourra être difficile de bien se positionner quant à la nature des gestes. Les situations ne sont pas toujours aussi claires que celles présentées dans les 3 mises en situation ici. La version de chacune des personnes rencontrées peut varier. L'aide mémoire comprise dans la trousse nous indique que lorsqu'on estime que les intentions peuvent être malveillantes, qu'il faut contacter les policiers et ne pas rencontrer l'élève instigateur. Cependant, c'est souvent difficile d'évaluer et de mieux comprendre les intentions de l'instigateur sans le rencontrer et avoir sa version des faits. Je comprends toutefois pourquoi ne pas compléter la grille avec l'instigateur